COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU 16 SEPTEMBRE 2014

09h00 – 11h00

Sujet	Compte-rendu de réunion
Date de réunion	16/09/2014
Lieu de réunion	Institut Mines-Télécom, B603
Rédacteur	Audrey Loridan-Baudrier, Directrice des opérations et des programmes

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du COS du 10 juin 2014
2. Point budgétaire sur les programmes mutualisés
3. Actualités des programmes et activités de la Fondation
4. Bilan du Programme FIRST 2014 et perspectives 2015
5. Prix de la Fondation 2015
6. Fablabs et apprentissage : Discussions sur les propositions des écoles
7. Retour sur le Conseil d'administration du 25 juin 2014
8. Autres points (informations)

Relevé des décisions :

Décision n°1 : Le COS donne son accord pour la rédaction d'une synthèse (4 pages) en français du cahier de veille *« Higher Education in the digital Age : the rise of MOOCs »*.

Décision n°2 : Le COS demande que la thématique du prochain cahier de veille porte sur l'homme augmenté, en veillant à se focaliser sur certains aspects clés.

Décision n°3 : Afin de permettre au Programme FIRST 2015 de démarrer sans tarder, le COS vote par anticipation un budget prévisionnel de 240 KEuros.

Décision n°4 : Le COS décide d'ajouter une catégorie « développement durable / responsabilité sociétale » au Prix du meilleur stage de fin d'études. Le règlement et l'appel à candidatures 2015 seront modifiés pour une mise en œuvre en 2016.

Décision n°5 : Le COS souhaite davantage d'informations sur le fonctionnement des FabLab des écoles et une mise en perspective par rapport à la stratégie de l'Institut Mines-Télécom. Un point Fablab sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du COS.

Décision n°6 : Le COS décide de décerner un prix de l'apprentissage d'un montant de 10 000 Euros pour récompenser l'exemplarité du parcours de formation-apprentissage de nos apprentis et leur intégration réussie dans l'entreprise. Le règlement et l'appel à candidatures 2015 seront modifiés pour une mise en œuvre en 2016.

Participants :

Michel ALLOVON, Orange
Cédric DEMEURE, Thales
Olivier LECLERC, Alcatel-Lucent Bell Labs
Laurence GALATEAU, Orange
Martial IMBERTI, Airbus Defense & Space
Guillaume PETER, SFR
Olivier VANDENBILCKE, BNP Paribas

Benoît EYMARD, Président du COS
Audrey LORIDAN-BAUDRIER, Fondation Télécom

Jean-Claude BARA, Institut Mines-Télécom
Bertrand BONTE, Institut Mines-Télécom
Philippe JAMET, Institut Mines-Télécom
Jean-Claude JEANNERET, Institut Mines-Télécom
Francis JUTAND, Institut Mines-Télécom

Christophe DIGNE, Télécom SudParis
Tristan HORREAUX, Télécom Ecole de Management
Armand LEVY, Télécom ParisTech
Marie-Catherine MOUCHOT, Télécom Bretagne

Invités
Flavien BAZENET, Télécom Ecole de Management
Valérie BEAUDOUIN, Télécom ParisTech
Lancelot PECQUET, Will Strategy
Aymeric POULAIN MAUBANT, Nereys

Excusés
Michel BENARD, Google
Dominique TEROSIER, Accenture

Compte-rendu

En introduction, Benoît Eymard, Président du COS, après avoir accueilli les participants et présenté l'ordre du jour de la réunion, invite Jean-Claude Jeanneret, Conseiller spécial du Directeur Général de l'Institut Mines-Télécom, à présenter la nouvelle organisation de la Fondation.

Jean-Claude Jeanneret informe le COS que le Conseil d'Administration de la Fondation, réuni le 25 juin 2014, a approuvé à l'unanimité la nouvelle organisation de la Fondation dont il assure la coordination globale en lien avec le bureau. Les missions prioritaires de la Fondation s'articulent désormais autour des pôles « Donateurs », « Entreprises » et « Direction des opérations et des programmes ». Audrey Loridan-Baudrier a été désignée au poste de Directrice des opérations et des programmes en remplacement de Véronique Deborde, Directrice déléguée, sur le même périmètre de responsabilités et avec les mêmes délégations de pouvoirs.

1. Approbation du compte-rendu du COS du 10 juin 2014

Le compte-rendu de la réunion du COS le 10 juin 2014 est approuvé.

2. Point budgétaire sur les programmes mutualisés

Les ressources sur les programmes sont passées à 2045 K€ (vs. 2041 K€ en juin) en incluant des dons de diplômés affectés aux programmes pour 4 K€.

Les dépenses tiennent compte de l'état définitif du budget du programme FIRST 2014 par un ajustement à la baisse (coût réel) de 70 K€.

La réserve non affectée est passée à 370 K€ (vs. 339 K€ en juin).

3. Actualités des programmes et activités de la Fondation

***Axe recherche* :**

14 projets de thèses ont été sélectionnés en juin 2014 dans le cadre du Programme Futur & Ruptures.

La sélection finale des projets courts Post-docs et *Visiting Scientists* 2014 par le jury conjoint Fondation Télécom / Institut Mines-Télécom aura lieu le 8 octobre 2014 de 14h00 à 16h00.

La journée de restitution Futur & Ruptures se tiendra au cours du 1er trimestre 2015, au moins un mois avant la cérémonie de remise des Prix de la Fondation.

Axe formation :

La restitution du programme FIRST aura lieu le 16 septembre 2014 de 17h00 à 19h00 en B310 en présence des 6 équipes projets 2014. Vote en ligne et remise de prix (1000 euros) à la fin de la restitution pour le projet le plus innovant. Introduction de Benoît Eymard et interventions de Valérie Baudoin et Flavien Bazenet, co-coordinateurs du programme.

Bilan de la mise en œuvre de la nouvelle maquette pédagogique du programme FIRST 2014 et perspectives 2015 (voir point 4).

Concernant le budget consacré aux opérations « Accès campus écoles » pour les partenaires de la Fondation, un bilan détaillé des actions menées est remis aux partenaires sous formes de fiches à la fin de la réunion. Les versions PDF ont été envoyées par courrier électronique.
Rappel : budget de 102 000 euros.

Axe Innovation :
Dans le cadre de l'AO Innovation 2014, le jury d'agrément des prêts d'honneur, réuni le 10 juin 2014 a examiné 7 projets. La décision finale est la suivante :

- HPMON (Surveillance de trafic haute performance) : 1er lauréat avec 40K€
- Test@RunTime (Une architecture de test passif en temps réel pour les protocoles de communication) : 2ème lauréat avec 40K€
- Index (Identification de Nouveaux Domaines d'application pour une mEthode d'indeXation audio) : 3ème lauréat avec 30K€
- ClipEye (Dispositif pour la mesure automatique des distances et demi-distances inter-pupillaires en ophtalmologie et orthoptie) : 4ème lauréat avec 30K€

Dans le cadre du comité national de prêts d'honneur d'Initiative Grandes Ecoles & Universités, Fonds national cofinancé par la Fondation Télécom (150 K€), la CdC (150 K€) et l'Institut Mines-Télécom (50 K€), réuni le 26 juin 2014, les 4 projets suivants ont été examinés et financés à hauteur de 40 K€ :

- KerAwen, Télécom Bretagne (solution permettant aux commerçants de mettre en pratique une expérience de vente qui fusionne les avantages des boutiques traditionnelles et l'expérience riche en informations du shopping en ligne).
- Excense, Télécom Bretagne (dispositifs numériques de dialogue en face à face pour enrichir la compréhension, l'interaction humaine et la co-construction, entre des acteurs d'un même projet, aux compétences différentes)
- Testamento, Télécom SudParis (première plateforme web pour le testament et la gestion numérique des dernières volontés)
- TraxAir, Télécom SudParis (solution permettant la traçabilité des contenus audio protégés par la propriété intellectuelle sur l'ensemble des canaux de diffusion : médias (TV, Radio), lieux sonorisés, concerts, festivals et Internet)

Visite de l'incubateur de Télécom ParisTech : 9 décembre entre 09h00 et 11h00

Forum des start-ups des incubateurs Télécom : 23 avril 2015

Axe prospective :
Point sur le programme 2014-2015 : Transformation numérique de l'entreprise

Après une année consacrée à la « Transformation numérique et aux nouveaux modes de management » (2010-2011), à « l'entreprise ouverte, nouveaux modes d'organisation » (2011-2012), aux générations (2012-2013), au « Leadership et les nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise numérique (2013-2014), une nouvelle thématique « Efficacité collective à l'ère numérique» a été définie pour le programme 2014 – 2015.

Ouverture du cycle par un Colloque « Leadership et nouvelles expressions de pouvoir » qui sera organisé le 9 octobre 2014 de 9h30 à 13h00. Ce colloque valorisera les travaux du cycle « Leadership et nouvelles expressions de pouvoir à l'ère numérique » et lancera un cycle de 4 ateliers sur « Efficacité collective à l'ère numérique ». Le Cahier de prospective « Leadership et nouvelles expressions de pouvoir à l'ère numérique » sera remis à cette occasion.

Atelier 1 « Efficacité collective » : Comment favoriser la participation citoyenne et les relations multi-parties prenantes ? : 20 novembre de 08h30 à 12h30

Atelier 2 « Efficacité collective » : Intelligence collective et créativité : 16 décembre 2014 de 08h30 à 12h30

Atelier 3 « Efficacité collective » : La collaboration peer-to-peer : 15 janvier 2015 de 08h30 à 12h30

Atelier 4 « Efficacité collective » : Les mécanismes de gouvernance entre représentativité et efficacité : 5 mai 2015 de 08h30 à 12h30

Point sur le cahier de veille « Higher Education in the digital Age »

Le cahier de veille a été publié fin juillet et envoyé par courrier aux partenaires et les contacts Institut. Un communiqué de presse est en cours de préparation, à paraître mi-octobre. Le cahier de veille a été mis en ligne sur le site de la Fondation.

>> Philippe Jamet rappelle que le thème de l'apprentissage tout au long de la vie est relativement ancien et qu'il est surtout nécessaire, en matière de MOOCs, de renforcer le tutorat et la certification. Deux questions se posent au regard des MOOCs : en quoi vont-ils révolutionner les métiers d'enseignants et de tuteurs vers un suivi personnalisé de l'apprenant ? Comment les enseignements à distance vont-ils déboucher sur d'autres modes en présentiel vers une décentralisation de la pédagogie ? (exemple des projets de l'Agence universitaire de la Francophonie en Afrique qui nécessitent le soutien de points focaux).

>> Benoît Eymard s'interroge sur la manière dont les MOOCs peuvent s'articuler avec les modes traditionnels de formation continue maîtrisés par les entreprises.

La date du séminaire d'experts faisant suite au cahier de veille est fixée au 6 novembre de 14h00 à 18h00. Ce séminaire est destiné à des échanges plus approfondis entre les participants, collaborateurs des partenaires de la Fondation Télécom, les auteurs du cahier et des personnalités externes, dans le but d'imaginer des produits et services innovants sur la base du contenu actualisé du cahier de veille. Les représentants des partenaires au COS seront sollicités pour proposer des thèmes et inciter leurs collaborateurs à participer à cet événement. Il est prévu une actualisation du cahier, sous la forme d'un quatre-pages.

Décision 1 : Le COS donne son accord pour la rédaction d'une synthèse en français du cahier de veille « *Higher Education in the digital Age : the rise of MOOCs* ».

Le prochain thème du cahier fera l'objet d'une discussion lors de la réunion du COS en décembre, sur la base d'un *position pape*r portant sur le thème de « l'Homme augmenté ».

>> Francis Jutand souligne la dimension éthique présente dans ce thème et la nécessité d'affiner la thématique au demeurant trop vaste.

>> Guillaume Peter souligne l'importance de l'Internet des objets, des villes intelligentes et des transports intelligents.

>> Martial Imberti fait part du nombre croissant de simulations concernant l'homme augmenté.

Décision 2 : Le COS demande que la thématique du prochain cahier de veille porte sur l'homme augmenté, en veillant à se focaliser sur certains aspects clés.

Point sur le cycle d'ateliers « Business models numériques du futur» :

Une synthèse des ateliers 2013 (livrable en version électronique) et 2014 (livrable sous forme de livre blanc) est présentée en séance en reprenant les points clés structurants des débats.

Un livre blanc est en préparation avec les contributions prévues à ce jour de BNP Paribas, Orange, Le Figaro et Alcatel-Lucent.

>> Guillaume Peter indique que la position des acteurs a beaucoup changé sur le sujet. Il prend pour exemple la CNIL dont les préconisations ont un impact très important.

>> Francis Jutand rappelle que la Chaire « Valeurs et politiques des données personnelles » s'intéresse aussi à ces sujets. Par ailleurs, la régulation des algorithmes est nécessaire pour amoindrir les effets des plateformes dominantes. C'est un sujet critique pour tous les détenteurs de données dans le cadre de l'ouverture et de la libération croissante des données.

>> Benoît Eymard s'interroge en quoi les nouvelles approches transforment les relations économiques entre les acteurs.

>> Michel Allovon souligne le rôle important de la gouvernance par rapport aux algorithmes. La régulation des algorithmes fait partie de la gouvernance.

Point sur les petits-déjeuners :

3 petits déjeuners (08h30 – 10h00) seront organisés d'ici la fin de l'année 2014 :

- 15 octobre : Valentine Ferreol, présidente de G9+ (association loi 1901 créée en 1995 - Think tank regroupant 20 communautés d'anciens de toutes formations (écoles d'ingénieurs, management, sciences politiques, université).
- 19 novembre : Henri Verdier, entrepreneur et spécialiste du numérique, directeur d'Etalab, le service du Premier ministre chargé de l'ouverture des données publiques, nommé « Administrateur général des données » pour la France.
- 18 décembre : Milad Doueihi, historien des religions et titulaire de la chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval à Québec.

4. Programme FIRST 2014 et perspectives 2015

Valérie Beaudoin (Télécom ParisTech) et Flavien Bazenet (Télécom Ecole de Management), coordinateurs du programme, présentent le bilan de la mise en œuvre de la nouvelle maquette pédagogique 2014.

Cette maquette visait à conserver les fondamentaux du programme et à aller plus loin dans la créativité sur les concepts de projets, le développement technologique des projets, la réalisation de prototypes tout en capitalisant plus sur le séjour à l'international. Il n'y avait pas de thème imposé cette année pour favoriser toutes les propositions de projets innovants dans le domaine du numérique.

Le nouveau dispositif a recruté des étudiants et non plus des équipes, sur la base d'une vidéo proposée par les candidats sur un sujet d'innovation, un CV et une audition. 30 élèves des 4 écoles télécom ont été finalement sélectionnés plus 6 étudiants de l'école de design ESAD Reims.

Le cursus a été structuré autour de 3 séminaires résidentiels thématiques (concepts, techno, design, business models…) de deux jours qui ont eu lieu au Cube, à la Cantine de Silicon Sentier, chez Orange Labs et SFR. Les concepts de projets ont été élaborés et les équipes porteuses désignées au cours du 1er séminaire. Des temps d'interaction dédiés ont été réservés pendant les séminaires aux partenaires de la Fondation, coachs des projets, pour ne pas les obliger à se rendre disponibles durant la totalité des deux jours.

Une école d'été au sein de l'incubateur Demola de Tampere University of Technology (TUT), un partenaire académique international de l'Institut, a permis de finaliser et de présenter les projets devant un jury dans un environnement stimulant et a clôt le semestre de travail.

Perspectives 2015 : lieu, dates et sélection des équipes

Il est proposé d'apporter des améliorations à la maquette pédagogique afin de faciliter les interactions et les échanges entre les élèves et les experts des partenaires, et de mieux planifier les livrables attendus.

>> Olivier Vandenbilcke fait part de sa satisfaction concernant le programme en général. Il encourage les améliorations visant à faciliter les échanges avec les élèves sur la plateforme dédiée.

>> Guillaume Peter souligne le très bon niveau atteint par les équipes FIRST, notamment par rapport aux équipes finlandaises présentes à Demola.

>> Michel Allovon indique que la nouvelle maquette est une très bonne formule qui ressemble au challenge de l'innovation créé en partenariat avec Alcatel-Lucent, auquel participent Télécom Bretagne, Audencia, l'ENSSAT et l'École de design de Nantes dans le cadre du programme d'Innovation ouverte Arc Bretagne Atlantique (ABA). Par ailleurs, la phase d'émergence des idées est particulièrement cruciale et doit être améliorée.

>> Philippe Jamet rappelle que d'autres écoles de l'Institut comme Mines Nancy et Mines St-Etienne ont créé des programmes semblables à FIRST, fondés sur la créativité et l'apport du design. Il prône une réflexion structurante transverse aux familles d'écoles Mines et Télécom et encourage un partage d'expérience entre écoles.

>> Olivier Vandenbilcke souligne les besoins en termes de moyens pour la construction de prototype et pour l'amélioration de la conception et du maquettage.

Concernant le lieu de l'école d'été 2015, les 3 options suivantes sont envisagées :

- Demola Budapest (Hongrie) / Maribor (Slovénie) / Tampere (Finlande) / Vilnius (Lituanie)
- Demola Guadalajara (Mexique)
- Université Laval (Canada)

Certains partenaires fondateurs ont mobilisé avec difficulté leurs collaborateurs pour participer à la Summer School de Tampere (Alcatel-Lucent n'a pu envoyer personne cette année). Alcatel-Lucent a proposé de réfléchir à une articulation pour que deux collaborateurs puissent se relayer sur place.

Olivier Leclerc propose de valoriser les projets FIRST à l'occasion des Future X-Days d'Alcatel Lucent (le 2 octobre à Nozay).

Décision 3 : Afin de permettre au Programme FIRST 2015 de démarrer sans tarder, le COS vote par anticipation un budget prévisionnel de 240 Keuros.

5. Prix de la Fondation 2015

Les appels à candidatures pour les Prix de la Fondation ont été lancés, un jury sera à constituer pour les partenaires fondateurs en décembre (voir point 8 - calendrier Fondation).

La cérémonie doit être organisée en mars ou avril 2015. SFR s'est portée candidate au COS de juin 2014 pour l'accueillir, sous réserve d'un engagement formel de poursuite de son engagement.

Date : entre le 7 et le 10 avril 2015.

Lieu : Campus de St Denis ou la Défense.

Faisant suite à la proposition de Télécom Bretagne, le COS décide d'ajouter une catégorie « développement durable / responsabilité sociétale » au Prix du meilleur stage de fin d'études. En effet, les partenaires de la Fondation organisent par ailleurs des concours liés à cette thématique (SFR avec Green TIC Campus, Orange avec Green Code Lab Challenge...).

Décision 4 : Le COS décide d'ajouter une catégorie « développement durable / responsabilité sociétale » au Prix du meilleur stage de fin d'études. Le règlement et l'appel à candidatures 2015 seront modifiés pour une mise en œuvre en 2016.

6. Projets fablab et apprentissage

Chaque école a été invitée à présenter la configuration possible d'un projet « fablab » qui pourrait être soutenu par la Fondation.

Télécom ParisTech (Armand Lévy) présente un projet de fabrication numérique visant à enrichir la future filière de formation « Interaction & Informatique Graphique 3D (I3D). Les mêmes contenus pourront venir enrichir des M2 Recherche (IMA, Interaction) et le Master MODIM (aspect « design », en lien avec le Strate College).

Télécom SudParis (Christophe Digne) présente un projet fablab dans le cadre de la MISS, lieu d'accélération de la diffusion des innovations scientifiques, technologiques et managériales.

Les deux présentations font apparaître une demande de soutien pour des investissements à hauteur de 70 Keuros environ.

Télécom Bretagne (Marie-Catherine Mouchot) fait part de l'expérience de l'école qui a créé un Fablab à Rennes, il y a deux ans, bien intégré aujourd'hui dans l'écosystème breton. Télécom Bretagne cherche à recruter pour animer le FabLab à hauteur de 35 Keuros.

>> Olivier Leclerc estime que les Fablab sont indispensables pour accélérer l'innovation.

>> Guillaume Peter souligne que les FabLab pourraient être sollicités dans le cadre du Programme FIRST pour contribuer à la réalisation des prototypes. Une certaine visibilité sur les travaux des Fablabs est nécessaire.

>> Benoît Eymard insiste sur l'importance de ces lieux d'échange, au croisement de plusieurs innovations.

>> Olivier Vandenbilcke souligne la difficulté de piloter les coûts de fonctionnement, au demeurant non négligeables. Il faut davantage d'informations sur le fonctionnement des Fablabs.

>> Michel Allovon s'interroge sur la mutualisation des équipements entre écoles et sur la nécessité de l'aide de la Fondation.

Décision 5 : Le COS souhaite davantage d'informations sur le fonctionnement des FabLab et une mise en perspective par rapport à la stratégie de l'Institut Mines-Télécom. Un point Fablab sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du COS.

Bertrand Bonte a présenté un état des lieux de l'apprentissage au niveau de l'Institut et de ses écoles Télécom ainsi que les modalités d'un éventuel soutien de la Fondation sur cette thématique. Un groupe de travail a été constitué au début du mois de septembre pour développer une réflexion commune à l'ensemble des écoles de l'Institut.

Décision 6 : Le COS décide de décerner un prix de l'apprentissage d'un montant de 10 000 euros pour récompenser l'exemplarité du parcours de formation-apprentissage de nos apprentis et leur intégration réussie dans l'entreprise. Le règlement et l'appel à candidatures 2015 seront modifiés pour une mise en œuvre en 2016.

7. Retour sur le conseil d'administration de la Fondation du 25 juin 2014

Sur le renouvellement des mandats :

Pour le collège A (collège des fondateurs) :
Le mandat de Xavier Terrasse est renouvelé pour la période de juin 2014 à juin 2017.

Pour le collège C (personnalités qualifiées) :
Le mandat de Guy Roussel est renouvelé pour la période de juin 2014 à juin 2017 à l'unanimité.

Pour le collège D (Amis de la Fondation) :
Dominique Jean est désigné pour un mandat de trois ans, de juin 2014 à juin 2017, à l'unanimité.

Un nouveau bureau a été élu :
Président : Guy Roussel
Vice-Président : Benoît Eymard
Trésorier : Xavier Terrasse
Secrétaire : Jean-Claude Jeanneret, puis Philippe Jamet à compter du 15 juillet 2014

8. Autres points

Réunion des collaborateurs Alcatel-Lucent Alumni des Ecoles Télécom : 22 septembre à 16h30.
Dîner de Fundraising Alumni Télécom : 16 octobre 2014 à 20h00.
70ème anniversaire de l'Association des Alumni de Télécom ParisTech le 8 décembre à 18h00.
Cérémonie de remise du prix Jean Jerphagnon, abrité par la Fondation, le 8 janvier 2015, à l'occasion de la journée de lancement « 2015, année de la lumière en France ».

Prochain COS : mardi 2 décembre 2014 de 09h00 à 11h00 en B603

Dates des COS en 2015 : jeudi 12 mars ; jeudi 11 juin ; jeudi 10 septembre ; jeudi 10 décembre